

Idée : réconcilier l'oral et l'écrit

Proposition : pour les réunions municipales et publiques, développer la place de l'écrit, sortir de la monoculture de l'oral.



Les réunions publiques d'information ou de « concertation » se déroulent très souvent selon le même schéma : le discours introductif du maire, les explications du technicien ou le discours d'un invité extérieur, les interpellations de ceux qui ont un intérêt privé dans le sujet discuté, les interventions de ceux que l'on nomme parfois (pour leur assiduité) les *toujours-les-mêmes*, une question spontanée d'un nouveau venu, la conclusion et l'invitation du maire à venir à la prochaine réunion, le buffet final.

Presque tout se fait « à l'oral ». Dans ce schéma, je propose de ne conserver que le buffet final. Pour le reste, tout est à revoir en renforçant la place de l'écrit.

La proposition est de mieux combiner l'oral et l'écrit. Je dis bien, l'oral et l'écrit. Sans écrit, survol garanti, pas de transparence, pas de participation de ceux qui n'ont pas le temps de venir aux réunions, pas de rationalité collective. Sans oral, exclusion de ceux qui ne sont pas aficionados de l'écrit, perte de spontanéité, renoncement à l'humanité.



En pratique :

Avant chaque réunion publique, publier (sur le site web de la commune) un document préparatoire rassemblant les informations essentielles à connaître pour se forger un avis et participer à la réunion.

Inciter les volontaires à faire des commentaires et propositions écrites. Les publier.

Publier rapidement des compte-rendus, aussi exhaustifs que possible, des réunions publiques.

Francis Odier, janvier 2014

En complément à propos des réunions municipales

Le constat : Les élus passent un nombre d'heures absolument colossal en réunions - avec (pour certains) 3, 4 ou 5 réunions par semaine. *120 réunions par an*, voilà le constat d'un élu minoritaire qui participe à de nombreuses commissions. Ce sont des athlètes, des forçats de la réunion.



En trois ans de mandat complétés par quelques participations épisodiques à divers comités, j'ai assez vu de réunions pour dire qu'elles sont mal préparées, peu efficaces et que la parole y est fort mal répartie entre les participants.

Les réunions génèrent **une charge de travail écrasante et problématique**.

Par leur nombre, les réunions saturent le temps de travail disponible des élus.

Dans les discussions, le primat de l'oral appauvrit considérablement le niveau de la réflexion et fait la part belle à la rhétorique, au détriment de la raison. Sans être un rationaliste forcené, je pense que l'on peut rappeler que la civilisation, dans toutes les disciplines, tous les domaines, s'est construite par l'écrit et aussi l'oral.

En sus de la fatigue, **les réunions nourrissent un processus de sélection** : ne peuvent être bons élus (et bons candidats) que ceux qui ont la disponibilité pour participer aux réunions, ce qui tend à exclure les personnes avec des horaires atypiques, les parents avec des enfants et sans nounou, ceux qui travaillent tard ou loin, ceux qui se lèvent tôt etc.

A la longue, le fonctionnement « par réunion » conduit à l'homogénéisation des élus, les meilleurs étant les mieux adaptés à la réunion, ni trop jeune ni trop vieux, ni chômeur ni trop de travail, ni saisonnier, ni en roulement, ni solitaire asocial ni trop d'enfants

Le développement de l'écrit contribuerait à limiter l'envahissement par les réunions et à améliorer la qualité et l'efficacité du travail des élus.

ALLEZ EN RÉUNION

Vous pourrez ainsi :

- **Rencontrer des gens**
- **Créer des plannings**
- **Vous sentir important**
- **Impressionner vos collègues**
- **Boire du café**
- **Parler à tout le monde en même temps**
- **Gribouiller votre carnet de notes**
- **Avoir l'air intelligent**
- **Approuver d'un hochement de tête**

et tout cela pendant les heures de travail !

LES RÉUNIONS :
une alternative pratique au travail